

Règles Maison HSV Philips

(Ces règles de la maison ont été traduits en différentes langues en utilisant Google Translate.)



Ce qui est permis et ce qui est interdit:

1. ACCÈS ET DROITS DE PÊCHE SONT EXCLUSIVEMENT:

Les membres du HSV Philips qui sont en possession d'une carte de membre valide avec une photographie et la signature récente. Différentes licences sont votre carte de membre standard avec ou sans forfait Sportvisserij Pays-Bas, la nuit licence de pêche ou d'une licence de jour. Le Kempense Plassen ne peut être accessible par l'entrée principale.

2. OUVERTURE

Le Kempense Plassen sont ouverts toute l'année. Restez sur les lacs est autorisée tous les jours de une heure avant le lever du soleil jusqu'à deux heures après le coucher du soleil, à l'exception des membres qui sont en possession d'un permis de pêche de nuit. Si nécessaire, le Kempense Plassen sont fermés par le conseil.

3. PARKING

Bicyclettes, cyclomoteurs peuvent être garées sur les lieux de pêche le long du front de mer si elles sont utilisées pour le transport de matériel de pêche. Les routes d'approche et les ponts libèrent.

Sur la route principale une limite de vitesse de 20 km / h.

4. FISHINF DROITS

Dans la période du 1er Janvier / 31 Décembre peuvent être pêchés jusqu'à deux tiges. Toutefois, si l'on pêche avec des leurres, plus de 2,5 CM, il peut seulement être pêché avec une tige. Pour connaître les restrictions voir notamment art. 7.

5. PÊCHES

Les dispositions mentionnées dans cette carte de membre sur le Kempense Plassen de la force, conformément aux dispositions énoncées dans la Loi sur les pêches. (Voir la liste des eaux de pêche ou www.sportvisserijnederland.nl)

6. CONTRÔLE

À la demande des auditeurs, des administrateurs et / ou dirigeants en charge de la supervision de la Loi sur les pêches, les documents sont remis prescrits et doivent avoir la permission d'inspecter les arbres de poissons doit, boîtes de poissons, etc. Si les violations constatées, ces gens droit cette carte de membre de prendre et de donner à la Commission ou à l'endroit annoté approprié.

7. IL EST INTERDIT:

- a. Par conséquent, troubler la paix à travers la musique ou du bruit, et l'abus d'alcool sous quelque forme;
- b. lui-même de se déplacer dans ou sur l'eau, sauf en cas d'urgence;
- c. cyclisme, chevauchant un cyclomoteur ou un scooter sur la route pavée et un parking adjacent (cyclomoteurs et bicyclettes motorisées devraient éteindre le moteur de la piste principale);
- d. endommager l'empilement et la plantation;
- e. aux ponts de poissons; avec des appâts flottants et bob, pêche à la mouche est autorisée;
- f. la saleté, les débris, etc. de se coucher le long du front de mer ou de jeter dans l'eau, donc disposer eux-mêmes;
- g. être situé avec un chien (s) sur la propriété;
- h. à pêcher dans la course du déversoir du Dommel;
- i. Pêche dans la période du 1er Avril au dernier samedi de mai avec des produits à base de viande, leurres un poisson mort ou un morceau de poisson; Les exceptions sont aerobatics avec une taille allant jusqu'à 2,5 centimètres.
- j. 1 Mars au dernier samedi de mai fermé à la pêche pour le brochet. perches, sandres. Du 1er Avril au dernier samedi de mai. Barbel, chevesnes et ide à partir du 1er Avril au 31 mai.
- k. de pêcher avec des appâts vivants;
- l. la pêche et l'alimentation avec des asticots colorés;
- m. Pour avoir une catapulte disponible ou la possession;
- n. remorques pour véhicules amener à des lieux de pêche;
- o. bloquer les allées, également le long du front de mer;
- p. le camping et place des tentes (. parapluies, ou simple Derk vison présages avec une envergure maximale de 3 mètres sont autorisés dans les couleurs vert ou camouflage à condition qu'ils figurent sur la liste publiée);
- q. utiliser un filet de maintien et / ou de stockage en dehors des compétitions organisées;
- r. organiser sans autorisation écrite de compétitions de clubs;
- s. à utiliser FIRE ou BARBECUE sur notre propriété, être pris avec infraction votre volonté de licence et décidera le gouvernement sur les mesures à prendre.

8. TRAITEMENT DU POISSON

- a. Tous les poissons doivent être remis immédiatement;
- b. Tous les pêcheurs sont en tout temps requis le poisson à la terre dans un filet d'atterrissage ou un tapis de décrochement.
- c. PÊCHEURS CARP sont en tout temps requis un tapis décrochement, anti-septique, épaisseur (diamètre de 1 mètre minimum) et d'avoir un seau d'eau de l'étang à portée de main;

9. DÉCHETS

Les gens sont tenus d'apporter eux-mêmes leurs déchets maison et ne pas tomber dans les bacs. Les bacs le long de l'étang peuvent être utilisés pour les petits emballages que les visiteurs peuvent par ailleurs être perdus. Tout cela pour empêcher les ravageurs et l'augmentation de la sauvagine pris dans les déchets.

10. VIOLATIONS

Les violations des dispositions énoncées dans la présente carte de membre, peuvent être punis;

11. RESPONSABILITÉ

L'association décline toute responsabilité pour les dommages aux personnes et / ou des biens résultant d'un accident, de blessure, de vol, etc., pendant et en raison de rester sur les eaux auxquelles cette preuve fournit un accès direct ou indirect.

12. TRAVAUX

Le conseil d'administration peut, si les récepteurs nécessaires pour le travail à proximité des étangs tout ou en partie à la surpêche et à l'entrée. Devrait prendre en compte qu'il peut y avoir un certain inconfort pendant toute l'année en raison de l'entretien.

13. NIGHT PECHE EST INTERDITE, sauf que le pêcheur est en possession d'une soirée spéciale de données de licence de pêche par le HSV Philips.

14. DOMMEL / RUN

Pour la pêche dans le Dommel et exécuter autant que près de la zone de l'Kempense Plassen, les dispositions en vigueur figurent sur la carte de membre.